

DENGES

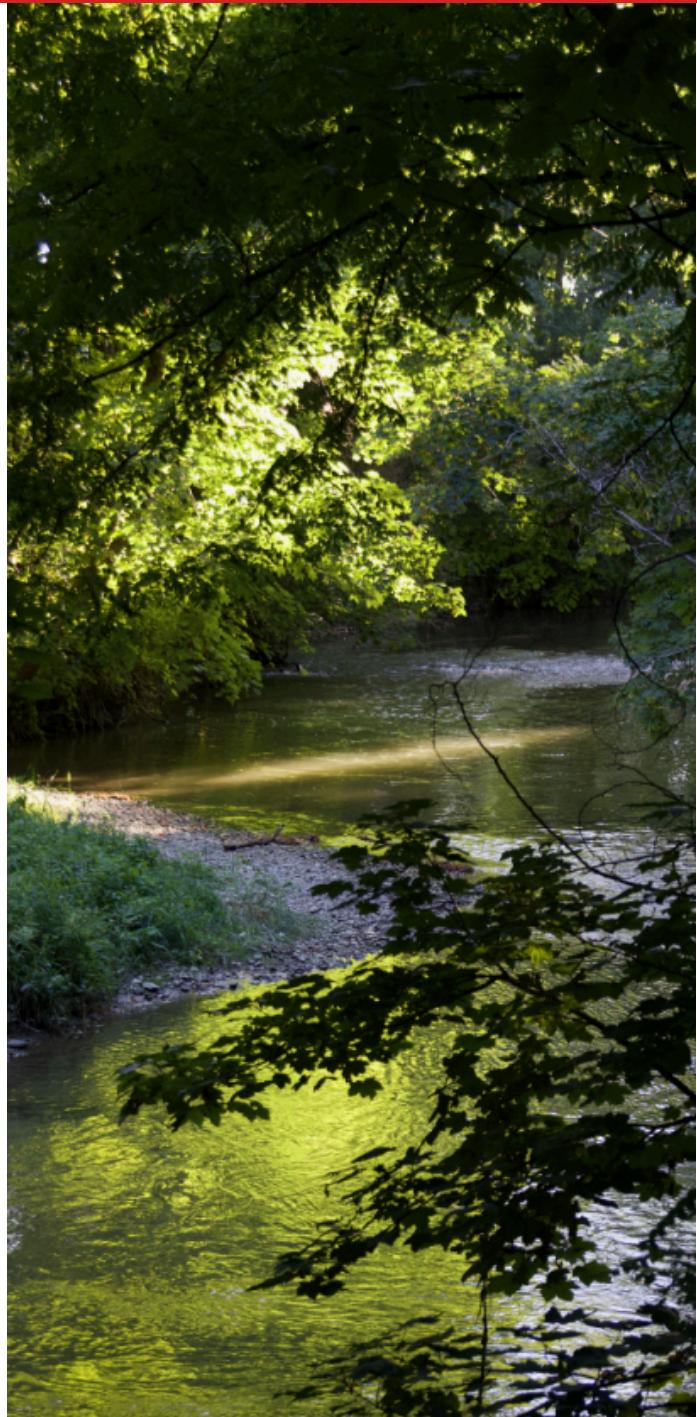
N° 2

COMM'UNE INFO

Octobre 2025



SOMMAIRE



Éditorial.....	p. 02
Actualités locales	
Projets & Développement.....	p. 03 - 06
Entreprises locales.....	p. 07
Église catholique.....	p. 08
Sociétés locales	
La Boule Dengereuse.....	p. 09 - 10
Pâques.....	p. 11
Soirée d'accueil.....	p. 12
Le Café des Amis.....	p. 13 - 14
Environnement	
Faune et flore de nos régions...	p. 15
Moustique tigre.....	p. 16
Nature & Co'	
Plantes sauvages.....	p. 17 - 18
Rubrique habitants	
Naissances.....	p. 19
Un "grand" petit gagnant.....	p. 20
Témoignage.....	p. 21 - 22
Élections 2026.....	p. 23
Vin communal.....	p. 24
1 ^{er} août.....	p. 25
Souper Saucisses.....	p. 26
Bornes de chargement.....	p. 27
Le Coin des P'tits.....	p. 28
Concours.....	p. 29
Généralités.....	p. 30

ÉDITORIAL



Chères Dengereuses, Chers Dengereux,

Une nouvelle énergie au cœur du village ! Il souffle un vent de renouveau sur notre commune qui nous vient directement du centre du village. Là où les rires d'enfants résonnent désormais plus fort, où les bancs invitent à la pause, et où les livres circulent librement, une nouvelle dynamique s'installe... vivante, inclusive et tournée vers le partage. La Place des Mômes, autrefois simple aire de jeux, s'est métamorphosée en un véritable lieu de rencontre intergénérationnel. Pensée pour les plus jeunes, mais accueillante pour tous, elle incarne notre volonté de faire du cœur du village un espace de vie, pas seulement de passage. Témoignant de notre souci du confort et de l'accessibilité, des toilettes publiques, discrètes mais essentielles, ont été installées. Et que dire de la boîte à livres ? Remplie de trésors culturels, elle invite chacun à déposer, à emprunter, ou simplement à feuilleter un ouvrage au gré de ses envies...

Cette dynamique s'exprime également par des événements qui ont rassemblé les habitants avec enthousiasme et bonne humeur. Le club de pétanque « La Boule Dengereuse » a lancé son tout premier tournoi le dimanche 18 mai réunissant de nombreux passionnés dans une ambiance conviviale et sportive. Le 1^{er} août, notre fête nationale, a été célébrée avec ferveur : un tournoi de pétanque a été organisé dans l'après-midi où 22 équipes se sont affrontées, suivi d'une soirée chaleureuse où les citoyens se sont retrouvés pour partager un joli moment. Et pour clore ce mois ensoleillé, le samedi 30 août, le Centre Univers 1028 a proposé une animation qui a rencontré un franc succès auprès des petits comme des grands, preuve que la culture et le divertissement ont toute leur place dans notre vie locale.

Ces mouvements sont le reflet d'un village qui évolue, qui respire, qui se réinvente sans jamais oublier ce qui l'a façonné. Nous vous souhaitons une excellente lecture et de belles découvertes dans ce deuxième numéro de notre journal communal.

Avec les meilleures salutations de l'équipe municipale.

Mme Estelle Deville, Municipale et Vice-Syndique

En charge de l'instruction publique, la gestion des déchets, les affaires sociales, la santé publique, les temples et les cultes, les sociétés locales, les clubs sportifs et les associations

ACTUALITÉS LOCALES

PROJETS & DÉVELOPPEMENT

Depuis janvier 2025, plusieurs grands projets ont vu le jour dans le village, fruits d'un travail conséquent de la Municipalité.

Après l'acceptation de la dépense extrabudgétaire par le Conseil communal en 2024, les travaux pour la nouvelle place de jeux ont commencé début mars de cette année. Constatant l'usure naturelle des installations, la Municipalité a pris la décision d'une refonte complète de cet espace et a confié la conception du projet à M. Terry, chef de la voirie. La majeure partie du travail a été réalisée par le service interne de la voirie, mais 12 autres entreprises ont également participé à ce projet. Ce dernier a été accompli en à peine deux mois, un délai tout à fait honorable au vu des travaux et des constructions, qui reflète l'engagement de la commune à améliorer la qualité de vie de ses habitants. La place de jeux a ouvert ses portes le 28 avril dernier. Les toilettes, initialement un bloc de béton de 12 tonnes, ont été livrées le 21 mai. L'équipe de la voirie l'a magnifiquement habillé de bois façon "cabane forestière" et créé un couvert pour la terrasse adjacente. Ce nouvel endroit vise à offrir un espace de détente et de loisirs pour les enfants, tout en renforçant les liens au sein de notre village.



La place de jeux est équipée de diverses structures modernes et sécurisées telles que toboggan, balançoires, nid d'oiseau, sans oublier la magnifique cabane. Petits et grands ont déjà pu profiter de ce magnifique espace durant l'été.

ACTUALITÉS LOCALES

PROJETS & DÉVELOPPEMENT



ACTUALITÉS LOCALES

PROJETS & DÉVELOPPEMENT

C'est officiellement le 9 juillet que la nouvelle place de jeux baptisée "La place de jeux des Mômes" et la nouvelle boîte à livres ont été inaugurées. Lors de ce moment récréatif, sous un beau soleil accompagné d'une agréable brise estivale, certaines entreprises ayant pris part au projet étaient de la partie. Les familles et habitants du village ont également répondu présents à l'événement, durant lequel une collation a été servie.

Qui dit inauguration, dit ruban ! Ce dernier a été coupé avec un ciseau d'or par Mme Deville et M. Rouvelet, membres de la Municipalité et co-auteurs du projet. S'en est suivie une courte partie officielle, avec les discours des deux municipaux. Longue vie à la place de jeux de Denges ainsi qu'à la magnifique boîte à livres qui sauront ravir les Dengereux.



ACTUALITÉS LOCALES

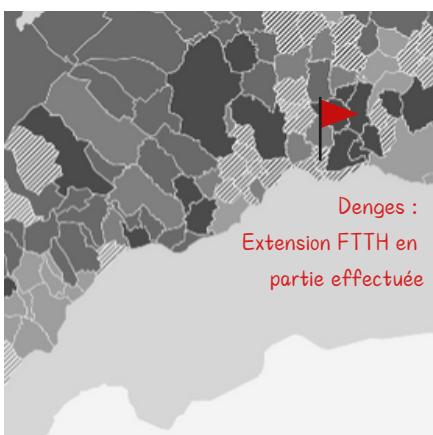
PROJETS & DÉVELOPPEMENT



Depuis quelques mois, notre village connaît un nouvel élan. Plusieurs constructions ont vu le jour, et d'autres sont en préparation. Ce développement reflète une volonté affirmée de répondre aux besoins de la population tout en préparant l'avenir de notre commune. Les nouvelles constructions, loin de dénaturer le paysage, s'intègrent harmonieusement à notre environnement. Elles témoignent d'un village qui avance, à taille humaine, et qui se projette sereinement dans l'avenir.



Ce printemps, un échange de terrain a été conclu entre notre village et le village d'Echandens. Après de nombreuses discussions entre les municipalités et l'acceptation de la part des deux conseils communaux, l'échange permettra aux deux communes de tirer le meilleur parti de leurs ressources respectives. Non seulement, de nouvelles infrastructures seront créées, mais des espaces, jusqu'alors peu utilisés, seront également valorisés. Ce geste montre l'engagement des deux villages à travailler ensemble pour améliorer le quotidien de leurs habitants. C'est aussi un excellent exemple de collaboration locale.



La pose de la fibre optique dans une grande partie du village a fait partie des développements de ce début d'année. Ce ne sont pas moins de 23 fouilles qui ont été menées. Cette démarche, à l'initiative de Swisscom, permettra à la quasi-totalité de la population suisse d'accéder au réseau fibre optique d'ici à 2035, un moyen également d'arrêter le réseau cuivre et de réduire considérablement la consommation d'électricité.

ENTREPRISES LOCALES



LE PETIT MAGASIN
EPICERIE

www.petitmagasin.ch



Coach Animatrice Infirmière

Coaching parental à domicile ou en ligne
www.celine-meylan.com +41 79 779 18 90



Zahner Yves

Vieux bourg 3, 1026 Denges

079/484.24.87

www.auto-ecole-blueschool.ch

De A-Z tout pour le permis

II^{ème} dimanche de l'avent



**Atelier
Chants grégoriens**



Renseignements et inscriptions auprès de :

Sylviane Dajoz - 079 796 01 60 – 021 801 19 03.

Les répétitions commenceront milieu septembre.

Paroisse de Lonay-Fréverenges-Vullierens

Aclens - Bremblens - Denges
Echandens - Romanel



**Cléo Borboën
Fasciathérapeute
Ch. du Monteiron 5
1026 Denges
+41 76 569 75 53**



www.fit-n-zen.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE

Nous nous réjouissons de la parution du journal de Denges et sommes heureux de l'occasion qui nous est donnée de pouvoir y contribuer, en tant que communauté catholique de nos quatre villages : Denges, Echandens, Lonay et Préverenges.

Quelques informations de notre communauté :

Rattachés à la paroisse de Morges, les membres de nos quatre villages, constitués en association, ont eu la joie d'inaugurer la chapelle catholique de Préverenges en décembre 1985, soit il y a près de 40 ans. Depuis lors, des messes ont lieu dans la chapelle les dimanches à 11h00, les premiers et troisièmes dimanches du mois. Les enfants sont les bienvenus à toutes nos célébrations.



Quelques autres nouvelles :

Paroisse en Fête

À l'occasion des 40 ans de la chapelle, une messe festive se déroulera le 7 décembre 2025 à 11h00 suivie d'un apéritif offert à la Maison villageoise. Par la même occasion, nous fêterons les 25 ans de sacerdoce de notre Abbé Serge Tsunda.



Groupe de lecture de l'Évangile

Des rencontres œcuméniques ont lieu un jeudi par mois de 14h à 16h à la chapelle catholique de Préverenges. Dates : 6 novembre et 4 décembre 2025. Renseignements : 079 270 92 32.

Catéchisme - inscriptions pour l'année 2025-2026

Nous voici déjà au début de la nouvelle année scolaire. Vous avez encore la possibilité d'inscrire vos enfants (dès la 3P) pour le catéchisme de l'année scolaire à venir. Inscriptions au secrétariat de Morges ou auprès de Mme Marguerite Chaland, responsable de la catéchèse (tel : 078 666 28 57). paroisse.morges@cath-vd.ch

« Cheminer ensemble »

Un journal mensuel contenant des nouvelles de la paroisse, y compris de notre communauté, distribué à la sortie des messes. Il est également possible de le recevoir par courriel, sur demande au secrétariat de Morges.

Au nom de la communauté
Marie, Yvette et Colette

SOCIÉTÉS LOCALES

LA BOULE DENGEREUSE



Le 18 juin 2024, une nouvelle société locale a vu le jour à Denges. À l'initiative de cette idée, M. Francis Monnin a approché la présidente de l'Union des Sociétés Locales (USL), Mme Anne Sylvie Gevisier afin de lui faire part de son projet. Avec l'aide de Mme Estelle Deville, un flyer a été envoyé à la population annonçant une séance d'information quant à la création d'un éventuel club. Lors de cette séance, le comité, composé de sept membres, a été créé. M. Jean-Daniel Ackermann en assure la présidence.

Le club de pétanque est non seulement un lieu où l'on vient jouer à la pétanque, mais aussi un espace de partage, d'échanges et de détente. Son principal objectif est de favoriser la pratique de ce sport dans une ambiance amicale et décontractée, tout en renforçant les liens sociaux entre les habitants du village. Détrouvez-vous si vous pensez devoir être un expert en la matière pour faire partie de la société, le club accueille des joueurs de tous niveaux, des débutants aux plus expérimentés. Retour sur les premières expériences de La Boule Dengereuse après une entrevue avec les fondateurs du club de pétanque ainsi que son président.

M. Monnin partage que, par la création de ce club, il était avant tout motivé à proposer aux habitants une activité qui fédère le vivre-ensemble et à maintenir un esprit villageois. La participation à la pétanque est ouverte à tous, jeunes, seniors, femmes ou hommes. À la question de savoir comment il a vu l'accueil des habitants à l'idée de créer ce club, il répond que ce dernier est réjouissant et qu'à ce jour, environ 40 personnes en sont membres. Il ajoute que les entraînements hebdomadaires du mercredi soir rencontrent du succès tant au niveau de la participation que de l'ambiance sympathique.



Mme Deville souligne que le club est un lieu de rencontre et de partage, où les valeurs fortes telles que la convivialité, le respect mutuel, le fair-play et l'esprit d'équipe sont transmises aux membres. Toutes les générations, tous niveaux confondus, sont les bienvenues. L'objectif est de renforcer la participation en organisant quelques tournois, accessibles à tous, pour développer des nouveaux contacts et augmenter le nombre de membres. La Boule Dengereuse souhaite devenir un acteur incontournable de la vie communale, en cultivant la passion du jeu et le lien social.

SOCIÉTÉS LOCALES

LA BOULE DENGEREUSE

Mme Gevisier se réjouit des événements déjà organisés alors que le club n'a qu'une année : un tournoi a eu lieu le 18 mai dernier et le club a également participé activement à la fête du 1^{er} août en organisant un tournoi l'après-midi. Certains entraînements se terminent parfois par des pique-niques ou des apéros. Globalement, les échos sont positifs.

M. Ackermann, également interrogé au sujet de la société, a pour ambition de donner l'envie aux habitants de Denges et environs de découvrir le club et de partager le plaisir de jouer dans une ambiance amicale. Pour la prochaine saison, le club souhaite organiser un, voire deux tournois, en plus de celui du 1^{er} août qui est sous l'égide de l'USL. Il note que cette année, les quelque 40 membres ont particulièrement apprécié le repas du tournoi du mois de mai, ainsi que le repas canadien de l'entraînement de la mi-août. Il espère l'inscription d'un maximum de nouveaux joueurs, confirmés ou pas, et souhaite faire découvrir la pétanque aux enfants. Ils ne sont que deux pour l'instant et attendent avec impatience de nouveaux camarades de jeu.



Pour répondre à la question de ses meilleurs souvenirs depuis la création du club, M. Ackermann mentionne la première assemblée générale, quand il a vu le nombre de participants, ainsi que la broche du tournoi de mai, où toutes les personnes présentes éprouvaient beaucoup de plaisir et affichaient un sourire radieux en fin de journée.

Pour tout renseignement :

M. Jean-Daniel Ackermann - Président

ackerjd56@gmail.com

079 956 59 56

PÂQUES



Le service de la voirie a imaginé quelques décos pour la période pascale. Les employés ont réalisé ces créations en bois durant l'hiver, période durant laquelle les travaux extérieurs sont réduits, libérant ainsi du temps pour confectionner ce genre de surprises.



L'équipe administrative avait aussi apporté sa petite touche en toute simplicité avec des lapins et des fleurs fraîches. Sans lui, Pâques ne serait pas pareil, du chocolat en forme de petits œufs était à disposition au guichet du bureau communal.



SOIRÉE D'ACCUEIL

Le 7 mai 2025 s'est tenue la soirée d'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens. Dans une ambiance conviviale, ils ont pu découvrir les différentes facettes du village. Au programme : présentation des autorités politiques (Municipalité et conseil communal), des sociétés locales et des différents intervenants tels que la police, les pompiers, la protection civile ou encore la paroisse protestante. Chacun d'entre eux a eu la possibilité de se présenter, ce qui a permis au public de mieux comprendre leur fonctionnement et les services qu'ils offrent. M. Francis Monnin, Syndic, a félicité les nouveaux citoyens et leur a remis un présent.



La soirée s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié, l'occasion pour les nouveaux venus d'échanger entre eux mais aussi avec les membres du conseil communal, représenté par Mme Althéa Vurpillot et Mme Françoise Palpacuer, ainsi qu'avec les représentants associatifs. Un magnifique apéritif dinatoire provenant de la boulangerie Jacot & Isabel à Lonay a prolongé les discussions avec une touche de gourmandise.

Pour rappel, les nouveaux habitants sont toutes les personnes qui ont emménagé dans la commune en 2023 et en 2024, quels que soient leur âge et leur nationalité et les nouveaux citoyens sont les jeunes qui ont eu 18 ans en 2023 et en 2024, obtenant dès lors le droit de vote et de ce fait, un rôle actif dans la société.

Souvent confondus, voici la différence entre les termes "habitant" et "citoyen".

Un habitant, c'est : une personne qui réside dans un lieu, de manière temporaire ou permanente.

Un citoyen, c'est : une personne qui a des droits civiques dans un pays, en général parce qu'elle en a la nationalité.



LE CAFÉ DES AMIS

Le 30 juin 2025, Régine et Alain Huissoud servaient leurs derniers clients avant de fermer définitivement la porte de leur emblématique établissement, le Café des Amis. Le Café des Amis de Denges était bien plus qu'un simple restaurant, c'était un lieu chargé d'histoire, de souvenirs et de convivialité, qui a marqué plusieurs générations de Dengereux. D'abord tenanciers du restaurant du Centre National de Swiss Tennis à Ecublens,



Régine et Alain Huissoud ont posé leurs valises à Denges en 1987 et ont repris l'emblématique Café des Amis. La belle aventure a alors commencé... Pendant presque 40 ans, Régine et Alain Huissoud ont su fidéliser leurs clients grâce à des plats savoureux et une ambiance chaleureuse. Leur établissement a été un lieu de rencontre et de partage pour les habitants de la région. En tout, sept propriétaires se sont succédé en un siècle, chacun apportant sa touche personnelle et contribuant à la renommée du café. Le premier étage du Café des Amis abritait à l'époque une salle communale, utilisée pour des spectacles et des divertissements. De nombreux anciens se souviennent encore avec nostalgie des moments passés dans cette salle, de leur enfance à leur vie actuelle.

En 1976, les dames de Denges, dites « Les Dengereuses » ont créé le « Tam-Tam » de Denges, un rendez-vous hebdomadaire où elles se réunissaient tous les mardis pour partager un café et discuter. Ces rencontres ont perduré jusqu'à la fermeture du café, non sans une pointe de nostalgie. Un lieu de rencontre inoubliable qui manquera à beaucoup. « Il y a eu beaucoup de choses positives, des moments d'exception, je ne peux pas choisir, il y en a eu tellement... ». Parmi les moments les plus mémorables, Régine, les yeux brillants, se souvient du mariage civil de Marcel (80 ans) et Maria Rossier le 6 octobre 2011, un événement émouvant pour toutes les personnes présentes.

Le banquet du 25 septembre 2022, où les anciens de chez « Girardet » se sont retrouvés dans l'établissement pour se remémorer le bon vieux temps à Crissier, a également marqué les souvenirs. D'autant plus qu'Alain Huissoud, après s'être formé à l'École Hôtelière de Thonon, avait rejoint la brigade de l'Hôtel de Ville de Crissier, sous les ordres du chef Frédy Girardet. Par ailleurs, la semaine du goût, organisée depuis 2017, a laissé des souvenirs impérissables aux enfants qui venaient découvrir le monde de la restauration : en cuisine avec Alain pour préparer un menu qu'ils dégustaient ensuite au dîner ; et en salle avec Régine pour apprendre à dresser la table, à disposer les services, ou encore à adopter le bon comportement lors du repas, en présence des clients. Une belle histoire et de superbes souvenirs pour les enfants.

La patronne, la maîtresse des lieux ou tout simplement « Régine » attribuait la fidélité de ses clients, d'une part à l'excellente cuisine de son mari Alain, et d'autre part à sa joie de vivre, sa bonne humeur et son plaisir d'aimer les gens. Le Café des Amis a toujours été un lieu accueillant, chaleureux, où chacun se sentait chez soi.

LE CAFÉ DES AMIS

Parmi les anecdotes les plus drôles, Régine se souvient d'un client qui se faisait passer pour quelqu'un qu'il n'était pas : le pasteur de Denges... Cette blague avait créé une connivence comique avec la patronne, qui s'en amuse encore aujourd'hui. De nombreux politiciens, artistes, acteurs, facteurs, pilotes automobiles, journalistes, vignerons et surtout les Dengereux ont également franchi les portes du Café des Amis, se laissant emporter par les plaisirs gustatifs proposés par le chef, tout en appréciant la qualité de l'accueil et le service de la maîtresse des lieux.



Le Café des Amis était également connu pour ses spécialités culinaires : la sauce provençale, élaborée avec tout le savoir-faire du chef Alain Huissoud, était une véritable institution, l'entrecôte à la provençale et la bavette à l'échalote faisaient la renommée de l'établissement. Lorsque la crise de la vache folle a sévi, les clients n'osaient plus manger de viande. Afin de tirer leur épingle du jeu, Régine et Alain ont proposé à la carte les filets de perche du Léman, qui étaient approvisionnés par des pêcheurs professionnels de la région. Sans oublier les fameuses tartes au citron et celles à la raisinée de Denges (de chez Mme Jacqueline Borboën). Nos papilles s'en délectent encore... Les mêmes saveurs à chaque repas, une cuisine généreuse et gourmande, élaborée avec cette envie immuable de transmettre et de donner. Alain en cuisine et Régine en salle, c'est 40 ans de mariage et 40 ans de vie professionnelle ensemble. Leur complicité et leur respect mutuel ont forgé la réussite de ce duo riche en couleurs. Alain, perfectionniste dans son art culinaire et artistique, a toujours su offrir des plats aux saveurs authentiques, comme à la maison. Régine, quant à elle, a su créer une ambiance chaleureuse et accueillante, où chaque client se sentait chez soi. Régine a gardé tous ses agendas, soigneusement rangés dans une malle de l'armée suisse. Elle aime les relire et se remémorer les moments passés au café. Lors de l'interview, malgré la fermeture imminente, de nombreux clients se sont arrêtés pour saluer une dernière fois, dire un petit mot ou remercier la patronne de ce lieu désormais mythique.

Alain se consacre à présent à sa deuxième passion, la peinture, tandis que Régine continuera à cultiver son jardin et à garder le contact avec les habitants de Denges. Un clap de fin empreint d'émotion pour ce lieu emblématique, qui aura marqué bien des générations. Le Café des Amis portait bien son nom, il a su incarner l'esprit de convivialité, a accueilli les saisons, les générations et les histoires de tout un village. Ce lieu chaleureux aura été témoin de mille instants ordinaires devenus précieux.

Le café ferme... mais les souvenirs restent. Ce n'est pas un « au revoir » nous dit Régine, mais un « à bientôt ». Elle clôturera cette interview émouvante par un merci... « Merci aux Dengereux, merci à Denges, que du bonheur » ! Le Café des Amis restera à jamais gravé dans les mémoires des Dengereux.



ENVIRONNEMENT

FAUNE ET FLORE DE NOS RÉGIONS

La nature locale fait partie de notre patrimoine commun et est source de bien-être. Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité locale. Malheureusement, certaines espèces sont menacées par l'urbanisation, le changement climatique ou la pollution. La faune et la flore locales sont les piliers de la biodiversité. Chaque espèce est indispensable à l'équilibre des écosystèmes : les insectes pollinisent les fleurs, les oiseaux contrôlent les populations d'insectes nuisibles, et les plantes fournissent de l'oxygène et de la nourriture. Cette biodiversité assure le bon fonctionnement de la planète et de notre environnement immédiat. En préservant ces espèces, nous préservons également la santé des écosystèmes. Les arbres locaux favorisent la régulation du climat ; par exemple, ils absorbent le dioxyde de carbone et libèrent de l'oxygène. Ils aident aussi à prévenir l'érosion du sol et à filtrer les eaux de pluie, contribuant ainsi à maintenir la qualité de l'eau. Ces écosystèmes naturels régulent les températures locales et participent à l'atténuation des effets du changement climatique, notamment en limitant les risques d'inondations et en modérant la chaleur. Certaines plantes sont également utilisées dans des remèdes populaires, des recettes traditionnelles ou des rituels.



En dessous du cèdre, vers le bâtiment communal, des oignons de tulipes ont été plantés par la voirie en automne 2024, pour éclore en 2025. Moins visible une fois les fleurs sorties, il y était inscrit "Bienvenue à Denges". À noter que ce sont 400 oignons qui ont été mis en terre dans le village.



ENVIRONNEMENT



www.moustiques-suisse.ch



Moustique tigre asiatique - *Aedes albopictus*

Depuis quelques années, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est installé durablement dans notre région. Ce petit insecte suscite de nombreuses inquiétudes, car il est capable de transmettre plusieurs maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Originaire d'Asie du Sud-Est, il a été accidentellement introduit en Europe dans les années 2000 via le commerce international, notamment par le transport de pneus usagés. Son arrivée présente des désagréments et un risque sanitaire potentiel. Agressif, diurne et grégaire, il se déplace peu et est capable de piquer plusieurs fois de suite la même personne. C'est pourquoi, bien que le risque sanitaire soit encore minime dans le canton, il est essentiel de signaler toute apparition du moustique.

Le moustique tigre c'est :

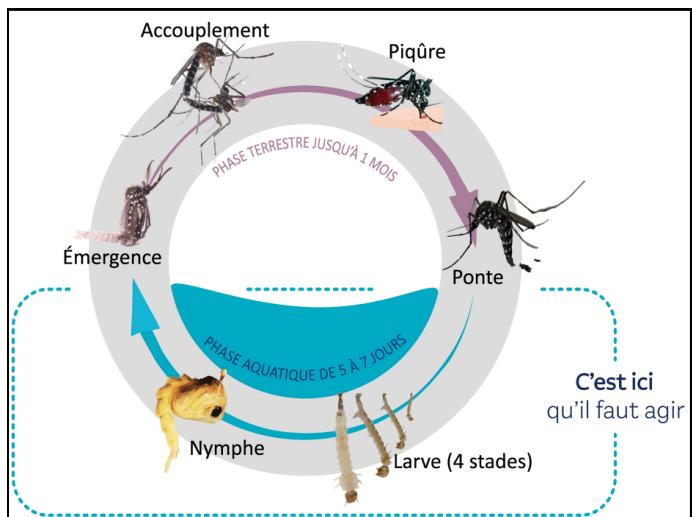
- ⌚ un insecte visuellement différent de nos moustiques : très petit (il peut disparaître complètement derrière une pièce de 5 centimes), des pattes à rayures blanches et noires, une ligne blanche qui traverse le thorax et la tête ; son vol est lent et silencieux ;
- ⌚ un petit voyageur : il a un périmètre de vol très petit ; pour se déplacer, il prend les transports publics et motorisés (camion, voiture, bus).

C'est un moustique urbain, amateur de petites collections d'eau : il élit domicile dans les coupelles d'eau, des vieux pneus, des trous dans les murs, des gouttières, etc. Il se reproduit dans une infime quantité d'eau, environ 1 cm de profondeur (mais pas sur les bords d'étangs).

Pour freiner son installation et limiter les risques sur la santé publique, ne l'invitons pas, repérons-le, signalons-le :

- ⌚ ne laissez pas de petits volumes d'eau non couverts traîner sur votre terrasse ou votre balcon, propices à leur nidification, les coupelles d'eau, tuyaux, arrosoirs, etc.
- ⌚ videz et nettoyez tous les trois jours les coupelles de plantes ou les coupelles d'eau pour les insectes en frottant les bords.

La prévention est efficace et utile à l'échelle des particuliers : elle peut retarder et/ou limiter son installation. Prenez la peine d'agir chez vous parce qu'une fois qu'il est installé, il est tenace. Ses œufs peuvent subsister longtemps (plus d'un an au sec et au froid) en attendant que les conditions soient optimales pour éclore.



NATURE & CO'

PLANTES SAUVAGES

Saviez-vous que les chemins, talus et sous-bois de Denges abritent de véritables trésors ? Certaines plantes que nous voyons sans même y prêter attention sont en réalité comestibles, voire médicinales. Utilisées autrefois par nos grands-parents, elles font aujourd’hui leur grand retour dans les cuisines et les remèdes naturels. À travers une balade autour de notre commune, partons à la rencontre de quelques-unes de ces plantes aux multiples vertus.

Ail des ours (Allium ursinum)

- 📍 Où le trouver ? Le long de la Venoge ou dans les zones ombragées et dans les sous-bois.
- 📅 Quand le trouver ? D'avril à mai.
- ✓ Utilisation : feuilles fraîches pour faire un pesto maison, goût d'ail subtil.
- ⚠ Attention : ne pas confondre avec le muguet ou le colchique, deux plantes toxiques.

Pissenlit (Taraxacum officinale)

- 📍 Où le trouver ? Partout !
- 📅 Quand le trouver ? De mars à mai (fleurs) et d'avril à octobre (feuilles).
- ✓ Utilisation : feuilles en salade, fleurs pour faire du "miel" de pissenlit.

Ortie (Urtica dioica)

- 📍 Où la trouver ? Bords de chemins, friches.
- 📅 Quand la trouver ? D'avril à octobre.
- ✓ Utilisation : soupe d'orties, tisane reminéralisante, riche en fer.
- ⌚ Fun fact : une fois cuite ou mixée, elle ne pique plus !

Cueillir des plantes sauvages, c'est renouer avec la nature, mais cela demande de prendre quelques précautions. Voici quelques règles de cueillette responsable.

- ☒ toujours bien identifier la plante avant consommation ;
- ☒ ne cueillir que dans des zones propres et non traitées ;
- ☒ récolter avec modération, pour laisser la nature se régénérer.

PLANTES SAUVAGES

Après avoir cueilli les feuilles d'ail des ours, voici une recette de pesto qui saura ravir les papilles des petits et des grands et qui pourra accompagner à merveille les pâtes et les risottos, ou agrémenter une pizza, une focaccia, une tartine, une quiche, une pâte à pain, une soupe... etc.

Préparation : 10 minutes

Quantité pour 4 personnes

Ingrédients

- ☒ 100 g. de feuilles d'ail des ours
- ☒ 30 g. de pignons de pin ou de noix de cajou
- ☒ 3 cl d'huile d'olive extra vierge
- ☒ 30 g. de parmesan ou pecorino romano râpé
- ☒ sel et poivre

Préparation

- ☒ Laver correctement les feuilles d'ail des ours et retirer le bas de la tige.
- ☒ Couper les feuilles en lanières, les mettre dans le bol du mixeur avec le sel, le poivre, les pignons ou les noix de cajou et l'huile d'olive.
- ☒ Mixer par à-coups (afin de ne pas trop chauffer) et ajouter le fromage.
- ☒ Il faut obtenir un ensemble pâteux, plus ou moins homogène. Si le pesto semble trop sec, ajouter encore un peu d'huile.

Conservation

Une fois dans le bocal, recouvrez avec un peu d'huile d'olive pour éviter l'oxydation et gardez au frais. Il est aussi possible de le congeler, par exemple dans des bacs à glaçons.

Bon appétit !



RUBRIQUE HABITANTS

NAISSANCES DE JANVIER À AOÛT 2025

07.01.2025 - Benedita Cunha Queirós

14.01.2025 - Elsa Bettex

20.01.2025 - Aloïs Marcel Blum

27.02.2025 - Liam Samuel Bader

11.04.2025 - Aïssa Yahiaoui

07.05.2025 - Giulian Peixoto

Félicitations aux parents pour la naissance de leur enfant.



RUBRIQUE HABITANTS

UN "GRAND" PETIT GAGNANT

Lors du Carnaval de Préverenges qui s'est tenu le samedi 29 mars, un petit Dengereux a brillé. Âgé de seulement trois ans et demi, Matteo Jeanneret a défilé au concours de déguisements des petits (2021-2023). Le petit garçon, passionné de monde agricole, ne s'est pas simplement inscrit au concours, il l'a remporté haut la main grâce à un costume qui a touché le jury par son originalité, sa sincérité et la passion qu'il exprimait. Lorsque sa maman lui a demandé quel personnage il souhaitait incarner pour le carnaval, Matteo n'a pas hésité une seconde. Loin des super-héros ou des personnages de dessins animés, il a répondu avec assurance : "Un agriculteur." Un choix mûrement réfléchi, à l'image de l'intérêt profond qu'il porte à la nature.



Avec l'aide de ses parents, Matteo s'est lancé avec enthousiasme dans la création de son costume. Le résultat ? Une tenue d'agriculteur accompagnée d'un tracteur fabriqué maison, soigneusement décoré, qui a impressionné autant par sa créativité que par le soin du détail. Au-delà de l'exécution technique, c'est l'enthousiasme de Matteo qui a véritablement conquis le jury. Son



visage s'illuminait dès qu'il parlait de jardinage, de nature, d'animaux... et bien sûr, de tracteurs. Sa maman confie avec émotion : « Matteo passe des heures à observer les tracteurs dans les champs voisins. Il en connaît les modèles, les marques et les fonctions mieux que nous. C'est une passion profonde qui grandit avec lui. ». Félicitations à Matteo pour cette victoire amplement méritée !



RUBRIQUE HABITANTS

TÉMOIGNAGE

Il y a des voix qui résonnent comme un écho du passé. Des souvenirs qui, racontés au détour d'une conversation, réveillent tout un pan de l'histoire du village. Rencontre avec M. Paul Paquier, 95 ans, qui vit à Denges depuis toujours. Un moment précieux, entre confidences, sourires, et mémoire partagée. Aîné d'une fratrie de quatre enfants, il raconte son enfance le sourire aux lèvres. De ses 7 ans jusqu'à ses 16 ans, il a fréquenté l'école villageoise, dans l'actuel bâtiment communal avec le même régent tout au long de sa scolarité. Il se souvient qu'il apportait le lait le matin à 7h00 ainsi que le soir à 18h00, en été seulement, et gare au retard, la faiseuse de lait, comme il la nomme, les grondait, lui et ses copains ! Les soirs de semaine, il préparait la nourriture pour le bétail ainsi que les marchés ou accomplissait d'autres travaux, avant de faire les devoirs pour le lendemain. Durant les week-ends, il s'occupait également de traire les vaches. Il précise qu'à l'époque, ce n'était pas tellement



un choix et que tout le monde mettait la main à la pâte. Une fois l'école finie, il est parti durant une année dans le canton de Berne, plus précisément à Amriswil, comme cela se faisait à l'époque, pour aller travailler à la ferme et apprendre l'allemand. De retour à Denges, il a travaillé avec son père à la ferme, où il s'occupait de la vigne et du bétail. À 21 ans, il est parti à l'école de recrue à Thoune et a enchaîné avec l'école de sous-officier. Après l'armée, il est revenu à Denges, qu'il décrit comme un village rural, avec peu d'habitations, mais il se souvient qu'au battoir, où ils allaient battre le blé, s'y donnaient parfois des bals. Le village bouclé, laissant l'espace suffisant pour qu'un camion passe en cas d'urgence, il raconte aussi les kermesses au milieu du village, les abbayes sur la Place de Fêtes, société dont il fait encore partie aujourd'hui. Mauvais tireur, il a remis les armes et profite simplement de la fête. Il a également participé activement à la vie locale, notamment en intégrant la jeunesse de Denges après l'école et en étant membre, de ses 16 ans à ses 93 ans, du Chœur Mixte de Denges. En 1955, année à laquelle il a repris la ferme de son père, il s'est marié avec Lisette et désireux de devenir parents sans y parvenir naturellement, le couple a décidé d'adopter. Un petit garçon, Jean-Daniel, est arrivé dans leur vie mais n'a jamais pu être légalement adopté. Malgré les difficultés administratives, Monsieur Paquier le considère comme son fils et l'a élevé comme tel. Ils ont ensuite agrandi la famille en accueillant un frère et une sœur, Pierre-Alain et Catherine. Il est maintenant grand-père cinq fois et arrière-grand-père huit fois. Avec peine, il évoque le décès de sa femme en 1997, duquel il parle sans tabou, honorant ainsi sa mémoire et leurs 42 ans de vie commune.

RUBRIQUE HABITANTS

TÉMOIGNAGE

Il explique que des terrains lui ont été achetés en vue de la création de la gare de triage et de l'autoroute. Avec sa femme, il faisait les marchés à Morges, ce qui l'intéressait peu, avoue-t-il. Professionnellement, il aurait souhaité entamer une carrière à la CGN mais comme il ne savait pas nager, sa femme l'en a dissuadé. Lors d'une récolte, une bouteille à la main, il s'en est allé échanger avec le cantonnier de St-Prex, beau-frère de son frère, et le cantonnier d'Echandens.

Sur un coup de chance, il a été contacté par le voyer et est devenu cantonnier sur les routes de la Côte, durant 32 ans et demi, comme il le précise. En rentrant du travail, il s'occupait du jardin et des tâches extérieures de la maison. Dix ans durant, il a habité à St-Prex, car le cantonnier de cet axe devait habiter la commune. Au décès de ses parents, il a repris la ferme familiale, dans laquelle il a grandi et dans laquelle il vit encore aujourd'hui. Un souvenir marquant qu'il raconte avec nostalgie mais émerveillement, ce sont

les moments entre copains « du haut du village », le samedi ou le dimanche à la laiterie. À la question de que dirait-il à un jeune qui hésite à venir s'installer à Denges, il argumente de la manière suivante : « Denges est plaisant, c'est un joli village, on y est bien, c'est proche des villes mais encore dans l'esprit de village. Oui, il fait bon-vivre à Denges. ». En trois mots et pour terminer, M. Paquier décrit Denges comme « plaisant », « harmonieux » et « charmant ».



ÉLECTIONS 2026

2026, année des élections !

Le 8 mars prochain aura lieu le premier tour des élections des municipalités et des conseils communaux pour la législature 2026-2031. Tout citoyen suisse vivant en Suisse ou à l'étranger a le droit de vote (sauf conditions spéciales). Ce droit permet aux habitants remplissant les conditions de s'inscrire sur la liste qui sera disponible au guichet communal du 5 au 12 janvier 2026 à midi, après quoi, elle sera envoyée à la Préfecture. N'hésitez pas à venir vous informer et pourquoi pas vous inscrire ?



VOUS VIVEZ ICI, VOUS POUVEZ DÉCIDER ICI.

Mobilité, infrastructures, espaces publics, accueil de jour, finances, environnement, vie associative... Vos choix ont un impact concret sur la vie locale.

Présentez-vous au conseil ou à la municipalité et contribuez aux décisions de votre commune.

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT·E ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

COMMENT S'INSCRIRE?

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT·E !

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·e·s, jeunes, indépendant·e·s, salarié·e·s : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.

ET SI LA COMMUNE, C'ÉTAIT VOUS ?



POUR
*ma
commune*

PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !



PLUS D'INFOS
www.pour-ma-commune.ch

VIN COMMUNAL

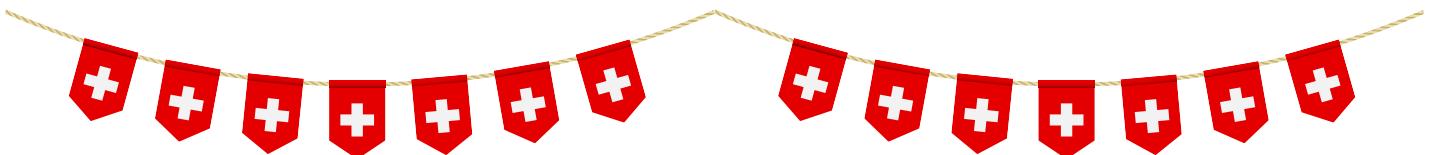
Le 25 juin, sous un soleil de plomb, Denges a mis à l'honneur son patrimoine viticole avec une nouvelle édition de la souscription du vin communal. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les vins et de passer un moment convivial. Bien que l'eau ait rencontré un vif succès au vu des chaleurs estivales, le choix de vin rouge, blanc ou rosé avait de quoi ravir le palais des amateurs. Le vin communal fait partie intégrante du patrimoine et de la vie locale. C'est aussi un excellent moyen de soutenir l'agriculture indigène. Participer à cette souscription, c'est faire bien plus que commander une bouteille, c'est soutenir la tradition viticole de Denges. Mais la souscription de vin communal, ce n'est pas seulement une affaire de vin ! C'est aussi une belle occasion de se retrouver autour de dégustations et de rencontres. Lors de cet événement, près de 70 personnes ont passé commande. 1086 bouteilles, toutes couleurs confondues, vont dès lors être bues dans un avenir plus ou moins proche.



Si vous avez manqué la souscription, il est toujours possible de commander du vin, à la bouteille ou au carton. Renseignements auprès de l'administration communale.

1^{ER} AOÛT

La fête nationale est un moment clé pour se rappeler de nos racines, de nos valeurs et de notre identité commune. À Denges, cette journée n'a pas seulement été une occasion de s'amuser, mais aussi de se rassembler et de célébrer ensemble ce qui nous unit : notre amour pour la Suisse et pour notre belle commune.



Sous un soleil radieux, le village a accueilli les habitants venus célébrer ensemble la fête cantonale. Dès 13h30, les villageois ont pu se retrouver lors d'un tournoi de pétanque organisé par La Boule Dengereuse sous l'égide de l'USL. Les familles, les enfants et les groupes d'amis se sont unis lors de ce moment de fête. En début de soirée, l'apéritif, servi par la Municipalité, a pu désaltérer les gens. S'en est suivi un repas, offert par la commune aux habitants. Au menu : roastbeef avec sa sauce tartare, chips et salades. Un joli programme gustatif pour ravir les papilles dengereuses. Au service, en cuisine ou encore à la vaisselle, les membres des différentes sociétés locales ont mis la main à la pâte.

À 21h, début de la partie officielle avec le discours de M. Yves Zahner, 2^{ème} Vice-Président du conseil communal, sur le thème de la Suisse et de la vie dans notre commune suivi du discours de M. Andrea Regazzoni, représentant œcuménique, sur le thème de l'éloge de la lenteur. Les chants patriotiques ont été entonnés par un petit groupe de chanteuses et chanteurs et toute l'assemblée s'est levée pour joindre sa voix à ce sympathique chœur. Les quelque 80 personnes inscrites pour le repas ont vécu un joli moment de partage patriotique.



SOUPER SAUCISSES

Le Souper Saucisses est étroitement lié au bâtiment de l'église de Denges. Entre 1954 et 1955, un comité se constitue en vue de préparer l'avenir. Une assemblée générale donne vie à l'Association pour la chapelle avec pour objectif la construction d'une nouvelle église. Afin de financer la construction, le premier « Souper Saucisses » est organisé en 1958. En 1981, l'Association pour la chapelle est dissoute après quelque trente années d'existence. Elle aura réussi à réunir CHF 700'000, qui ont non seulement financé la construction de l'église, mais dont l'excédent a été remis à la paroisse protestante. Après une « pause » de quelques années, plusieurs Dengereux décident de remettre le couvert en 1986 avec un nouveau Souper Saucisses. Le Souper Saucisses est donc un repas au cours duquel vous dégustez de la saucisse aux choux faite maison. À l'origine, les cochons étaient engrangés à Denges, puis étaient bouchoyés au village. De même, le fumage des saucisses était local. Les choux provenaient également de Denges et étaient préparés sur place. Désormais, des mesures d'hygiène plus strictes imposent que l'opération de boucherie soit effectuée dans un abattoir agréé, même si ce sont toujours des petites mains dengereuses qui confectionnent les saucisses. Malgré tout, ce sont près de 50 bénévoles qui donnent de leur temps afin d'assurer les tâches successives de la boucherie, du conditionnement et de la vente de la viande fraîche, de la mise en place de la salle, de la préparation des salades, de la cuisson des saucisses, de la tenue de la caisse d'entrée, de la buvette, de la tombola, du service, de la vaisselle puis du rangement ; tout ceci dans l'objectif de faire perdurer cette belle soirée. C'est l'occasion idéale de réunir familles, amis et voisins, mais aussi d'écouter



l'ensemble de cuivres « La Concasseuse » qui accompagne le repas depuis des dizaines d'années. L'ambiance y est chaleureuse, conviviale et musicale. Depuis toujours, le comité du Souper Saucisses a souhaité que cette soirée soit abordable pour tous. Ainsi, il est possible de se régaler à moindre coût - CHF 19.00 - pour une saucisse, trois variétés de salades et un dessert, sachant que des demi-saucisses sont également proposées de même que des assiettes de fromage.

Alors rendez-vous au prochain Souper Saucisses, agendé au samedi 8 novembre dès 18h30. Vous serez conquis par la qualité des mets servis et par l'ambiance chaleureuse qui y règne. Nouveauté cette année : les réservations sont souhaitées, selon les papillons et affiches qui seront déposés en temps voulu auprès des commerçants de la région.

Jean-Charles Mignot



BORNES DE CHARGEMENT

Dans le cadre de la transition énergétique du canton et pour répondre aux besoins croissants en mobilité électrique, notre commune est en train de se doter de deux nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques. Tant les habitants que les visiteurs pourront recharger facilement leur véhicule, de jour comme de nuit. Les bornes seront installées à un emplacement stratégique, au centre du village, au chemin de l'Église. Les travaux, qui ont commencé début septembre, ont pour objectif d'installer une borne double de chargement 22KW. Le paiement pourra se faire par carte, smartphone ou TWINT. Quant aux règles de stationnement, elles resteront identiques.

Cet investissement de la commune se fait dans le cadre du budget PECC (Plan énergie et climat communal). En effet, le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables étant en constante augmentation, les collectivités se doivent de fournir des bornes de recharge. Ces installations seront aussi utiles pour des conducteurs de véhicules rechargeables ne disposant pas de solution à domicile. L'objectif est donc double : encourager l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement et offrir un service moderne et pratique à tous.

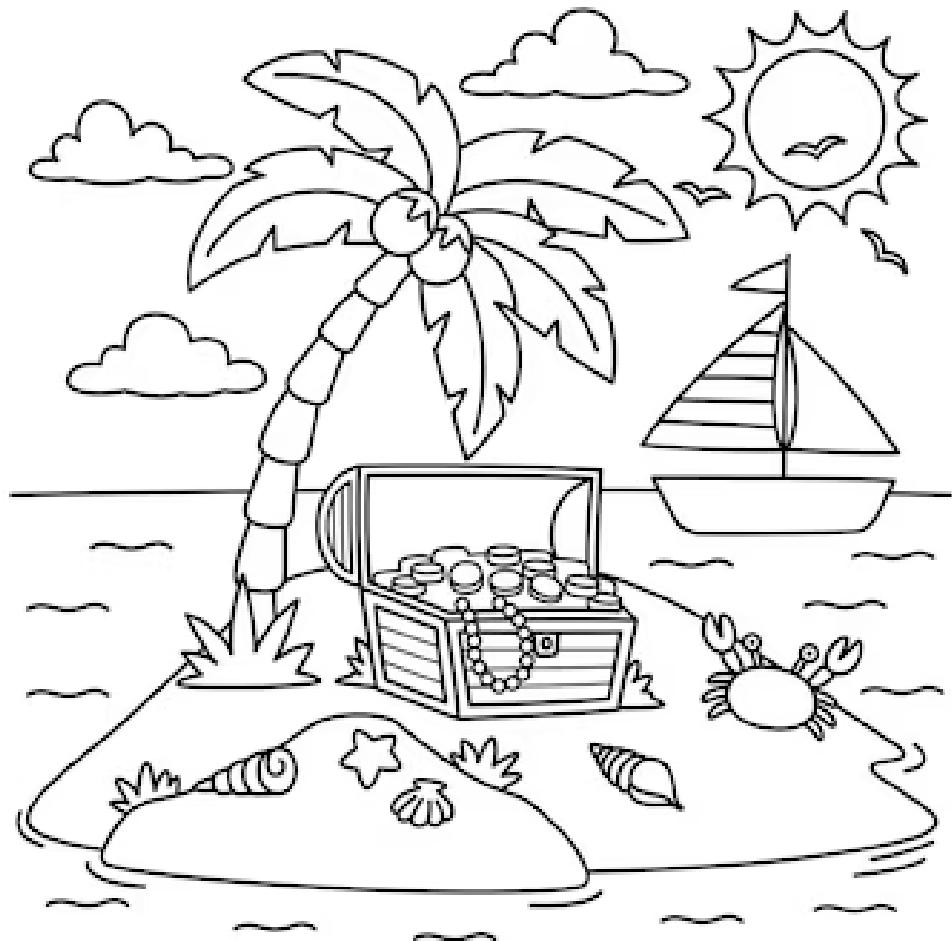


LE COIN DES P'TITS

Sauras-tu trouver les 7 différences ?



Amuse-toi à colorier ce dessin d'été ! Une fois terminé, envoie-le-nous pour qu'il soit publié dans la prochaine édition.



CONCOURS

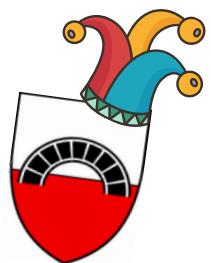
À vos appareils !

Envoyez-nous vos plus belles photos du village. La meilleure photo sera sélectionnée pour apparaître dans la prochaine édition. Envoi par courriel à l'adresse : secretariat@denges.ch



Bravo à Mme Véronique Müller pour la magnifique photo des tulipes, situées près de la Salle de la Crosette. Elle gagne une bouteille de vin communal de son choix. Un grand merci aux autres participants du concours.

Dans cette édition, une bêtise volontaire a été glissée. La première personne qui la trouvera se verra offrir une bouteille de vin de la commune de la couleur de son choix. Envoi de la réponse à secretariat@denges.ch et publication de la réponse dans la prochaine édition.



GÉNÉRALITÉS

Notre journal est perfectible, c'est pourquoi nous vous invitons à participer à son développement en proposant contenus, photographies, idées, informations, etc.

Plus d'informations auprès de l'administration communale.

Administration communale

Route du Lac 2a

Case postale 150

021 803 07 07

greffe@denges.ch

controle.habitants@denges.ch

secretariat@denges.ch

bourse@denges.ch

www.denges.ch

Horaires :

Lundi - Mardi - Mercredi Jeudi et vendredi

✉ 07h30 - 12h00 ✉ 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00 13h30 - 17h00

✉ 07h30 - 12h00 ✉ 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Boursier : présent le mardi uniquement.

 Commune de Denges

IMPRESSIONUM

Éditeur

Commune de Denges

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl à Morges

COMM'Une Info

Commune de Denges

Route du Lac 2a - 1026 Denges

secretariat@denges.ch

Trois parutions par année

Tirage : 970 exemplaires

Distribution gratuite à tous les ménages
du territoire et sur demande à l'administration

Aussi disponible sur : www.denges.ch

Rédaction : Fanny Nussbaumer

Avec la participation de : la Municipalité de Denges ; Mme Véronique Müller, gagnante du concours photo, M. Lorenz Poffet, auteur de la photo de couverture, M. Paul Paquier, Marie, Yvette et Colette de la communauté catholique, Mme Françoise Palpacuer, M. Jean-Charles Mignot, Mme Lenka Dolhyova et M. Stéphane Jeanneret, Mme et M. Régine et Alain Huissoud, M. Jean-Daniel Ackermann, Mme Anne Sylvie Gevisier

